



Les participants aux séminaires prospectifs Ambition 2020. PHOTO DR

Un territoire commun

Prenant les devants sur la réforme à venir, le Pays Cœur Entre-deux-Mers a lancé en mars dernier, une démarche innovante de prospective territoriale avec les forces vives de son territoire et ce afin de doter celui-ci d'un projet partagé. Pour pouvoir se pencher sur un avenir choisi et non pas subi, les élus ont souhaité lancer une large réflexion prospective sur le devenir du territoire et définir ensemble un projet de territoire à l'horizon 2020.

Au-delà de la question de l'existence du Pays comme entité territoriale, et face à un contexte souvent vécu comme inéluctable et irréversible, c'est le choix de la concertation, de l'imagination et de l'ambition qui a prévalu. Trois séminaires prospectifs stratégiques ont eu lieu successivement sur les communes de Momprinblanc, Montussan et Quinsac, qui ont fait l'objet de formation de nouveaux enjeux stratégiques pour le territoire du Pays.

Composé d'une quarantaine de volontaires élus locaux, représentants de la société civile, têtes de réseaux ou techniciens, ce groupe très dynamique s'est tout de suite pris au jeu en apportant des éléments et

des points de vue très enrichissants, parfois novateurs. Créant ainsi un véritable élan, ces derniers, désireux de poursuivre la démarche plus avant, ont été conviés par les élus à participer au comité de pilotage le 27 mai dernier au château de Camarzac.

Une identité pour sept CdC

Cette réunion avait pour objectif de définir les orientations stratégiques du Pays CE2M. Autour de Patrice Braconnier, expert territorial mandaté pour accompagner les élus dans cette démarche, les participants ont dû présenter les idées qui ont émergé durant les séminaires et hiérarchiser les premiers axes de travail qui constitueront le projet de territoire du Pays. Après avoir chassé des idées reçues ou des craintes telles que la notion de millefeuille, la menace de la métropole bordelaise ou le manque d'identité commune aux sept CdC, il est apparu très clairement au groupe que les élus avaient grand intérêt à poursuivre cette solidarité afin d'être plus fort devant certaines menaces extérieures.

Rester ensemble oui, mais à la seule condition d'apporter une

réelle plus-value à ce Pays en définissant un destin commun. C'est la notion de jardin, déclinée en jardins alternatifs, qui a été retenue. « Vous avez une identité commune d'urbains avec la présence de nature et de culture très forte sur votre territoire, à l'inverse des villes qui, suite à Ambition 2020 au Pays Cœur Entre-deux-Mers, vous entourent, d'où ce concept de jardin. Vous êtes un endroit protégé entre deux fleuves, la Garonne et la Dordogne, mais ouvert à vos voisins. Vous n'êtes pas un jardin sanctuarisé, ou un jardin d'indien mais bien un jardin vivant, cultivé, irrigué, habité et ouvert vers l'extérieur. Alors pourquoi ne pas l'affirmer encore plus ? », insiste Patrice Braconnier.

Jardin potager, jardin sur le toit, jardin communautaire et jardin sur le sol ont été retenus. Reste, d'ici le 24 juin prochain, à l'équipe de techniciens du Syndicat mixte du Pays à travailler sur des projets dits « chantiers d'initiatives » qui constitueront la feuille de route du Pays. Tous ces travaux feront l'objet d'une présentation pour une validation en comité syndical.

Danielle Fidaire